

DÉPARTEMENT

DE L'ARIÈGE

DE_2025_012

République française

Membres en exercice : 14
Présents : 9
Votants: 10
Pour: 10
Contre: 0
Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 20/05/2025

Le vingt-sept mai deux mille vingt-cinq le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGE

Présents : Christophe BAUZOU, Josiane BERGE, Simone BIELLE, Thierry DA FURRIELA, Stéphane FABRY, Serge GARCIA, Olivier HILAIRE, Laurent MARSEILLE, Aubry PINATON

Représentés: Mickaële REIS représentée par Christophe BAUZOU

Excusés:

Absents: Loïc ABENIA, Sandrine ESTEBE, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES

Secrétaire de séance: Simone BIELLE

Objet : Convention frelons asiatiques CCPAP

Madame le Maire, expose au Conseil Municipal la proposition de la CCPAP de financer la destruction de nids de frelons asiatiques à hauteur de 50€ par nid qui sera versé aux particuliers ou aux communes sous forme d'une subvention, avec une enveloppe de 1500 €. Le Syndicat des Apiculteurs de l'Ariège souhaite également participer à hauteur de 5€ par nid et versera la subvention à la CCPAP qui fera l'avance de cette somme.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

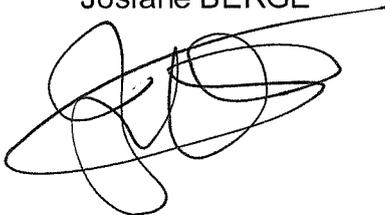
Approuve cette convention

Autorise Madame le Maire à signer la convention et tout autre document nécessaire à la présente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire
Josiane BERGÉ



Secrétaire de séance
Simone BIELLE

